



# U Cumunale Canarese

Bulletin semestriel d'informations de la  
Municipalité de CANARI

N° 10

Janvier 2013

## Edito

L'année 2012 se termine dans la morosité. La rigueur s'établit durablement. Dans notre pays et autour de nous la crise nous installe dans l'incertitude et l'inquiétude.

La commune gère au mieux un budget contracté qui aura tendance à se tasser davantage si de nouvelles recettes ne viennent pas l'abonder pour équilibrer les dépenses de fonctionnement.

Les dépenses d'investissement suivent le même rythme, même si le budget annexe "eau et assainissement" a été soutenu par la mise aux normes de la protection des captages et l'installation du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Quelques dossiers devraient être réalisés en 2013 pour maintenir l'activité dans la commune.

Je reste sur cette note optimiste et vous souhaite à tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. Pace è Salute a tutti.

**Armand GUERRA**, Maire



## Sommaire

Le Conseil Municipal	p. 2	Vie associative	p. 7
1. Les séances	p. 2	Un peu d'Histoire...	p. 8
2. L'agenda	p. 3	L'école	p. 10
3. Informations diverses	p. 3	Divers	p. 11
Les réalisations, les dossiers en cours et en préparation	p. 6	Bloc-Notes	p. 12

Directeur de la publication : A. GUERRA

Comité éditorial : N. CHIARAMONTI et A. GUERRA

Mairie de Canari ☎ 04 95 37 80 17 📧 [mairiecanari@wanadoo.fr](mailto:mairiecanari@wanadoo.fr) - [www.canarivillage.com](http://www.canarivillage.com)



## 1. Les séances

### 8 septembre 2012

- Délibération pour le Syndicat Intercommunal d'Electrification et d'Eclairage Public de la Haute-Corse : désignation de deux délégués (le Conseil Municipal a désigné M. Toussaint MATTEI en qualité de délégué titulaire et M. Thierry SANTINI comme suppléant ).
- Délibération pour la ligne de transport Barrettali – Canari – Bastia : la commune de Barrettali a signé avec le Conseil Général de la Haute-Corse une convention de délégation pour assurer le transport de passagers de Barrettali à Bastia et propose à la commune de Canari un service régulier, une fois par semaine, aller retour, avec une participation annuelle de 2 000€ pour couvrir les frais de service.
- Délibération pour la recherche d'eau souterraine / recherche de financement : une étude d'avant-projet a été dressée par le Bureau d'Etudes Techniques Pozzo di Borgo.
- Délibération pour l'installation de ralentisseurs sur la RD 80 (hameaux de Marinca et d'Abru).
- Délibération pour l'incorporation des biens sans maîtres dans le domaine communal, cadastrés section F n° 411, 412, 421 et 429 dans le cadre du projet d'extension du cimetière.
- Réfection de la toiture de l'Eglise Sainte-Croix : M. P. GROSSI, architecte DPLG, a établi un rapport demandé lors de la séance du Conseil Municipal du 28 janvier 2012.
- Délibération pour le dallage suite à la dégradation des ruelles, au hameau de Vignale.
- Dossier pour la voirie communale (route de Scala).
- Prolongement du contrat CAE.
- Questions diverses :  
Enrobé pour le parking Dingo ;  
Titre de propriété pour la gendarmerie.

### 13 décembre 2012

- Délibération pour le recensement de la population.
- Délibération pour les travaux de rénovation des appartements de l'ancienne gendarmerie – Demande de subventions.
- Délibération pour l'attribution d'une indemnité au Receveur Municipal pour des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.
- Délibération pour une décision modificative du budget primitif M 14.
- Délibération pour l'attribution du marché de sécurité de la voirie communale.
- Classement en "site classé" des églises de Sainte-Marie et de Sainte-Croix.
- Numérisation de l'état civil.
- Refonte du site Internet.
- Statistique sur le transport en car depuis Barrettali.
- Questions diverses :  
Appel d'offre pour la clôture de l'aire de jeux ;  
GAL, deux dossiers, celui pour le Conservatoire du Cap Corse est à représenter et un nouveau dossier sur le petit patrimoine va être préparé ;  
Fête de l'école et cadeaux de fin d'année.

### **Recensement**

Le recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2013 et sera réalisé par M. David SANTINI.

Nous vous demandons de lui faciliter la tâche et de lui réserver un bon accueil, ce que vous avez toujours fait.

### **Gendarmerie**

L'acte de propriété a été signé chez le notaire le 11/12/2012.

Suite aux différentes expertises demandées par la commune il s'avère qu'une mise aux normes des locaux est nécessaire. Un dossier de demande de financement a été présenté aux partenaires financiers. Nous espérons voir aboutir rapidement cette demande pour entreprendre les travaux indispensables courant 2013. Pour répondre aux critères imposés par les services de l'Etat, le caractère de « logement social » est exigé pour la location d'appartements.



## 2. L'agenda

- 03 juillet Réunion à Ville de Pietrabugno de la Communauté de Communes du Cap Corse – Charte paysagère.
- 06 juillet Réunion à Erbalunga de la Communauté de Communes du Cap Corse - Assemblée Générale.
- 05 septembre Réunion à Sisco - Agence Régionale de la Santé.
- 13 septembre Commission de sécurité - Contrôles des établissements à Canari.
- 17 septembre Visite de l'Inspecteur des Monuments Historiques - Demande de classement de l'Eglise Sainte-Croix.
- 11 octobre Réunion pour les travaux de mise en sécurité de l'ancienne usine d'amiante et présentation de la dernière phase des travaux sur la R.D.80. Cette réunion de travail au cours de laquelle nous avons eu l'honneur de recevoir M. Le Préfet, s'est déroulée en présence d'élus et de représentants de l'ADEME.
- 24 octobre Réunion à Bastia de l'Agence Régionale de la Santé - Recherche de médecin.
- 10 novembre Réunion à Furiani de l'Association des Maires - Fonds européens.
- 14 novembre Réunion à Biguglia – Recensement de la population.
- 27 novembre Commission de sécurité – Contrôle des établissements à Canari.
- 30 novembre Réunion à Erbalunga de la Communauté de Communes du Cap Corse – Assemblée Générale.
- 06 décembre Réunion à Canari – Recensement de la population.
- 19 décembre Réunion à Luri – Plan Local d'Urbanisme.

### P.L.U.

Une dernière réunion de travail pour essayer de faire avancer ce dossier a eu lieu à Luri le 19 décembre dernier. La suite ne prête pas à l'optimisme.

### Patrimoine

L'association Petre Scritte a commencé l'inventaire du patrimoine de la commune, avec l'aide de M. Thierry SANTINI. Nous espérons voir ce travail accompli au 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

## 3. Informations diverses

### ↳ Abandons manifestes et biens sans maîtres

Les articles :

- 147 de la loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales
- L 1123-1 à L 1123-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques
- L 27 Bis du Code des Domaines de l'Etat
- 713 du Code Civil

définissent les biens vacants ou sans maîtres et autorisent les communes à les incorporer dans le domaine communal.

Un bien est dit sans maître :

- lorsqu'il est sans propriétaire connu,
- lorsque son propriétaire est décédé depuis plus de 30 ans ne laissant pas d'héritiers ou laissant des héritiers qui n'ont pas accepté la succession,
- les biens qui font partie d'une succession ouverte depuis plus de 30 ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté.

Sont concernés par ces dispositions plusieurs bâtisses, ruines ou terrains pour lesquels la commune est en droit de les incorporer dans le domaine communal et/ou appartiennent de droit à la commune.

Face à cette situation, la commune pourra utiliser ce droit dès lors qu'aucune succession ne sera ouverte pour l'un ou l'ensemble des biens concernés avant fin Juin 2013.



## Cimetière

En vue de l'agrandissement du cimetière et dans la continuité de celui-ci la commune a acquis dans le domaine privé communal par incorporation de biens sans maîtres, les terrains cités ci-après désignés dans l'arrêté communal n°03/2012 du 02/10/2012 .

Comme pour l'agrandissement précédent la commune procédera à la vente d'emplacements ou de caveaux.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire à la mairie.

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

**MAIRIE DE CANARI**

20217 CANARI  
Tel : 04.95.37.80.17  
Fax : 04 95 37 86 08

RR.P.25  
04.10.12

Arrêté municipal n°03/2012  
portant incorporation de biens sans maîtres dans le domaine communal

Le Maire de la commune de Canari,

Vu l'article 147 de la loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu les articles L 1123-1 à L 1123-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu l'article L 27 bis du Code des Domaines de l'Etat,

Vu l'article 713 du Code Civil,

Vu la délibération n° 17/2012 du Conseil Municipal en date du 8 septembre 2012

### ARRETE

**Article 1 :** Dans le cadre de l'agrandissement du cimetière communal, Monsieur le Maire constate que les parcelles cadastrées :

Section F 411 située lieu dit Palmento Castello d'une contenance de 40 ca

Section F 412 située lieu dit Palmento Castello d'une contenance de 44 ca

Section F 421 située lieu dit Palmento Castello d'une contenance de 1 a 00 ca

Section F 429 située lieu dit Palmento Castello d'une contenance de 3 a 70 ca

Sont dans une situation de biens sans maîtres par application des articles L 1123-1 à L 1123-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, et que leur propriété revient de plein droit à la commune.

**Article 2 :** Monsieur le Maire exerce le droit de la propriété de la commune et intègre les parcelles cadastrées section F 411, F 412, F 421 et F 429 dans le domaine privé communal.

**Article 3 :** Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage sur le panneau d'affichage légal de la commune et d'une publication dans un journal d'annonces légales.

**Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Haute-Corse.

Fait à CANARI le 02 octobre 2012.

Le Maire  
A. GUERRA



## Boîte aux lettres !

Faute, ou par manque de boîtes aux lettres aux normes, nous avons des difficultés pour distribuer le bulletin communal. Pensez à remédier à cet état de fait.



La commune

Vie municipale

Vie locale

Tourisme

Contact

**Vous pouvez retrouver votre bulletin semestriel U Cumunale Canarese sur notre site Internet à l'adresse <http://www.canarivillage.com> rubrique Vie municipale**



## ↳ Les déchets ménagers

Vous trouverez ci-dessous la partie concernant les déchets ménagers du rapport d'activité de la Communauté de Communes du Cap Corse pour l'année 2011.

	2010	2011	Variante
Montant total des dépenses (collectes et traitement)	1 234 287€	1 302 007€	+ 5,50%
Dont collecte (ordures ménagères, papier, verre et encombrants)	638 953€	690 153€	+ 8,01%
Traitement par le Syvadec	595 305€	611 854€	+ 2,78%
Investissement	208 397€	183 009€	- 13,86%
Total	1 442 684€	1 485 016€	+ 2,93%

Nous rappelons que le Syvadec assure le traitement de tous les déchets, soit vers les centres d'enfouissement, soit vers le continent comme pour les papiers et le verre.

	2010	2011
Tonnage ordures ménagères	3 890	3 583
Tonnage verre et papier	254	391
Tonnage total	4 144	3 974
Coût de la collecte	154,00 €	173,00 €
Coût du traitement	153,00 €	157,50 €
Total à la Tonne	307,00 €	330,50 €

Par ailleurs avec les 808 tonnes provenant des recycleries d'Ersa et de l'Arinella, le Syvadec a traité 4 782 tonnes de déchets. 557 composteurs, distribués gratuitement, ont été installés, ce qui a permis de détourner de l'enfouissement 145 tonnes de bio-déchets.

## ↳ Tri sélectif et composteurs

Economie réalisée par rapport à l'enfouissement : Verre 226 T soit 46 218 €  
 Journaux 65 T soit 12 853 €  
 Composteurs 144 T soit 48 778 €

Au total 435 tonnes ont permis une économie de 107 849 €. D'où l'importance du tri sélectif, qui est profitable à tous et qui permet à la Communauté de Communes de limiter les taux d'imposition des déchets.

Il faut y penser, nous sommes tous concernés. Plus nous ferons de tri sélectif, plus les coûts des déchets ménagers seront maîtrisés. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M.) est basée sur le foncier bâti et le conseil communautaire a délibéré sur le principe du plafonnement des valeurs locatives afin de limiter son montant. Actuellement le taux de la T.E.O.M. est de 8,5% ce qui a donné un produit de 583 700 € en 2011.

Une redevance spéciale des déchets ménagers, obligatoire depuis la loi du 13 juillet 1992, a été instaurée en 2009 et est payée par le commerce, l'artisanat ou d'autres activités tertiaires.

### Tri Sélectif

Coût de la collecte des ordures ménagères	173 € / T
Coût de la collecte du verre	134 € / T
Coût de la collecte des papiers	142 € / T

Sans commentaire.

Le **gain** est **important**, le tri sélectif s'impose à tous d'autant plus que le ramassage se fait régulièrement. En 2011, 137 tonnes de plus qu'en 2010 sont passées par le tri. C'est **bien**, mais **on peut mieux faire**. Alors ne nous en privons pas.

### MémoTri

**Verre**

Bouteilles en verre - Pots en verre - Bocal en verre

**Emballages**

Bouteilles et flacons en plastique - Boîtes métalliques - Briques - Cartons

**Papiers**

Journaux - Magazines - Prospectus - Annuaires - Catalogues

Pour tous renseignements

[www.letriencorse.fr](http://www.letriencorse.fr)



# Les réalisations, les dossiers en cours et en préparation

## Réalisations depuis juillet 2012

### A.E.P.

- Protection des captages
- Service Public d'Assainissement Non collectif (SPANC)
- Canalisation du Centre Culturel
- Divers travaux d'entretien et compteurs
- Logement communal

Remplacement d'un chauffe sanitaire au Couvent : mise aux normes

Achats et mises en place de thermostatiques sur cumulus

- Accès aux captages : réfection de la piste de Funtana Monte

### Achat

- Un défibrillateur (remplacement du défibrillateur placé sur le mur de la Mairie à proximité du clocher)

## Travaux en cours de réalisation

- Voirie : sécurité de la voirie (village - RD 80 Marinca et Abru)
- Clôture de l'aire de jeux pour enfants (appel d'offres en cours)
- Sentier de Solaru Soprano (appel d'offres en janvier 2013)

## Dossiers en cours :

### En attente de financement

#### A.E.P.

- Recherche d'eau souterraine
- Station d'épuration
- Schéma Directeur des installations et conduites d'eau

### Voirie

- Ruelles de Vignale

### Autres

- Toiture de l'Eglise Sainte-Croix
- Placette de Chine
- Gendarmerie : travaux de mise aux normes
- Conservatoire du Cap Corse : dossier à présenter au GAL concernant "les outils pour faire connaître"



Ralentisseur (Photo N. CHIARAMONTI)

## Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Les contrôles ont été réalisés par le cabinet CETA et les résultats seront communiqués à tous les intéressés.

Compte tenu des nouvelles normes aucune installation n'est conforme à la réglementation.

Le coût total de cette étude sera partagé entre tous les propriétaires d'un assainissement non collectif et réparti sur 3 ou 5 ans selon la décision que prendra le Conseil Municipal lors de l'établissement du budget primitif 2013.



## Association Artistique, Culturelle et Musicale du couvent de Canari

Lorsqu'en 2003, après la rénovation du couvent Saint-François, nous avons pris avec la Mairie de Canari l'initiative de créer, pour valoriser le lieu, un Concours International de Chant Lyrique, l'idée nous parut excellente.

Le temps nous a donné raison car, depuis lors, chaque évènement n'a cessé de remporter un énorme succès et nous pouvons être satisfaits d'avoir remis le chant lyrique au goût du jour, après un temps d'errance.

En septembre 2012, 10<sup>ème</sup> anniversaire, au cours de la Master Class, nous avons souhaité mêler les stagiaires du moment à certains lauréats et stagiaires des années précédentes, tous Corses, qui font actuellement de brillantes carrières ; ce qui nous a offert un concert de clôture dont la qualité fera date.

En 2013 nous organiserons au cours du 11<sup>ème</sup> Festival, un Concours International de Chant Lyrique du 2 au 6 septembre.



Concert de clôture du 10<sup>ème</sup> festival (Photo R. SCAGLIA)

Nous ferons de notre mieux pour ne pas vous décevoir. Merci aux habitants de Canari d'y assister si nombreux. Merci à la Mairie de Canari et à nos adhérents pour leur soutien qui permet ces réalisations.

Soyez tous assurés de notre reconnaissance et acceptez nos vœux les plus sincères pour l'année 2013.

Très amicalement.

J. SCAGLIA, Président

## La Kanelate

Après les travaux de réfection de la toiture de l'église Saint-François, le facteur d'orgues, Jean-Louis Loriaut a terminé, le relevage de l'orgue, c'est-à-dire : démontage, nettoyage, réparation des pièces, remontage et accord.

Notre loto retardé par les tristes circonstances que vous connaissez, a eu lieu le 17 novembre 2012 ; il a rapporté 1018 € net. J'en profite pour remercier tous les bénévoles, les nombreuses pâtisseries et l'ensemble des participants. La célébration du 15 août a été suivie avec ferveur. La Vierge Marie a effectué la procession avec ses habits neufs, après restauration par Madame Ewa Poli. Notre candidature au concours du "Pèlerin" pour la restauration du retable de Sainte-Croix a été sélectionnée mais hélas n'a pas reçu le prix en finale. Il nous a été recommandé de représenter le dossier en 2013.

L'inventaire du patrimoine de Canari a commencé mais prend du retard, les intervenants travaillant actuellement sur Centuri.

Je remercie Thierry Santini et d'autres bénévoles qui ont réalisé gracieusement divers travaux (pose des tableaux, portillons d'extérieur etc...).

L'électrification de Sainte-Marie est toujours d'actualité ainsi que la mise en place de l'ancien baptistère.

Suite à la fête particulièrement réussie de Sainte-Catherine, nous serions prêts à participer dans la limite de nos moyens aux travaux de toiture nécessaires.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et tous nos vœux pour 2013.

Pace è Salute.

M. BERTONI, Président



Statue - 15 août 2012  
(Photo N. CHIARAMONTI)



### Canari Racing

#### Tour de Corse Historique :

Une seule épreuve à se mettre sous la dent depuis la dernière édition de ce journal, pour nos amis Canarais.

Mais quelle épreuve !

En effet du 2 au 6 octobre 2012, s'est déroulé le Tour de Corse Historique avec un plateau somptueux. Qu'on en juge : 152 engagés en VHC et Classic, 91 engagés en VHRS, soit 243 autos magnifiquement préparées et présentées, venues de toute l'Europe.

Comme d'habitude, Francis Alegre et Gislain Angius ont relevé le défi à bord de leur vaillante BMW 323i.

Face à une concurrence armée jusqu'aux dents, nos deux amateurs, avec Lucien-Marc Frau à l'assistance, ont tenu la dragée haute aux nombreux spécialistes de la discipline et ont terminé à une très belle 28<sup>ème</sup> place sur 91 partants du classement VHRS, malgré un train avant épris d'indépendance. Bravo à eux et toutes nos félicitations.

Il est à noter qu'une fois de plus le Tour de Corse Historique a évité Bastia et donc le Cap Corse, apparemment faute d'aide institutionnelle.

- être autophobe, pourquoi pas ? (personne n'est parfait !)

- être « sportautophobe », ça peut se comprendre

- priver une grande partie de la population d'un magnifique spectacle gratuit est une erreur

- priver une micro région d'un impact médiatique exceptionnel et d'une retombée économique très importante en saison creuse est une faute !

P.S : Petite précision : ce n'est pas le Cap qui est en cause.

#### Giraglia 2013

Nos équipages Canarais se préparent pour la saison 2013 dont la Ronde de la Giraglia devrait être le point d'orgue. Cependant l'ambiance reste morose et le pessimisme l'emporte sur l'optimisme.

En effet la Ronde de la Giraglia, comme l'an dernier, devrait être couplée avec le Tour de Corse ERC, à condition que cette épreuve fasse escale à Bastia, passage obligé pour aller dans le Cap.

Malheureusement Bastia n'a pas octroyé la moindre subvention en 2012 et se trouve être la seule des grandes agglomérations de Corse à avoir « réservé » sa réponse pour 2013. En cas d'échec les commerçants Bastiais et Cap Corsins qui font en un jour la recette d'un mois, apprécieront.

L'an dernier Eurosport a diffusé 5 heures de direct dans le monde entier et FR3 Via Stella toutes les spéciales également en direct, avec des images à couper le souffle. Par les temps qui courent peut-on se passer d'une telle publicité ! Espérons que la Communauté d'Agglomération de Bastia fera preuve de discernement et d'audace dans l'attribution des subventions.

C. GREGORJ, Président

## Un peu d'Histoire...

### Les Maires de Canari

Après des recherches dans les archives municipales conservées à la mairie (registres d'état civil de 1802 à 1805 et de 1811 à nos jours et ceux des délibérations du Conseil Municipal depuis 1838) j'ai pu établir une liste des Maires qui ont administré notre commune depuis la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

**Orsini Ferdinando** né en 1769 décédé le 9 mars 1841 est sans doute un des premiers maires de Canari. Il est mentionné sur son acte de décès comme ancien administrateur de la commune et maître au cabotage, il était le père de Orsini Jean Etienne (maire de 1839 à 1848).

**Mattei Anto Giudicello** est né le 02 février 1771 et décédé le 09 septembre 1851. Il a été président de l'administration municipale du canton de Santa Giulia le 1<sup>er</sup> germinal an VII de la République et juge de paix du canton de Nonza du 15 janvier 1810 à sa mort et maire de Canari le 2 vendémiaire An IX de la République (1802) à 1811.



Plaque commémorative à l'Eglise St-François (Photo T. SANTINI)



**Alessandrini Simone** maire de 1811 à 1814.

**Bertoni Giacomo Santo** né en 1771 décédé le 21 novembre 1846 maire de 1815 à 1821.

**Santelli Giovanni Agostino** maire de 1821 à 1826 et de 1832 à 1838.

**Mattei Etienne** né en 1797 décédé à Piazzè le 10 mai 1861 maire de 1826 à 1832 et de 1838 à 1839.

**Orsini Jean Etienne** né le 22 avril 1805 décédé le 09 juin 1885 était le fils de Ferdinando Orsini et frère de l'évêque Orsini Jean André mort en 1883 sur l'île de La Trinidad. Il fut nommé juge suppléant de la justice de paix du canton de Nonza pendant 49 ans. Il fut juge et maire de 1839 à 1848. Pendant son mandat il établit la gendarmerie dans l'ancien couvent, la douane à Marinca, il fut aussi à l'origine de la création des gens de la mer.

**Alessandrini Robert** né en 1804 décédé le 24 juillet 1878. Il est le maire qui administra le plus longtemps notre commune, plus de 27 ans, de 1848 à 1871 et de 1873 à 1876. Il est issu de la famille Alessandrini de Piazzè dont les membres jouèrent un rôle politique important durant la première révolte des Corses en 1729, tant à Canari que dans le Cap Corse. Charles François Alessandrini podestat de Canari, partisan de Pasquale Paoli, devint après l'indépendance de la Corse, lieutenant-gouverneur du Cap puis député de la noblesse.



Plaque sur le tombeau Alessandrini du hameau de Piazzè avec le blason de leur famille (Photo T. SANTINI)

**Orsini Ferdinand** né le 27 mars 1834 à Pinzuta, a été maire de 1871 à 1872.

**Orsini François** né le 27 décembre 1836 décédé le 14 avril 1895 a été maire en 1873.

**Santelli Jean Philippe** du hameau de Vignale né le 27 novembre 1822 décédé le 26 janvier 1901. Il fut maire de 1876 à 1881, année à laquelle il fut nommé juge de paix du canton d'Oletta où il démissionna de son poste de maire.

**Santini Antoine Joseph** du hameau de Vignale fut élu au début de l'année 1882 il est né en 1809 et décédé le 17 juillet 1899.

**Orsini Ours Paul Ferdinand** né le 29 mars 1835 à Pinzuta est le fils de Jean Etienne Orsini. Il fut maire de 1882 à 1892 on lui doit la route carrossable d'Abro à Pinzuta dans les années 1886-1887.

**Alessandrini Ignace Vincent** est né le 20 mai 1850 décédé le 02 février 1917. Il fut médecin et conseiller général du canton de Nonza. Il est le fils de Robert Alessandrini. On lui doit la réalisation de la route de Canelle. Il fut maire de 1892 à 1916.

**Marcantetti Jean Toussaint** fut pharmacien à Pinzuta il est né le 03 avril 1859 décédé le 19 septembre 1921. Il fut à l'origine de la réalisation de notre monument aux morts inauguré en 1921.

**Marcantetti Joseph** est né le 14 mars 1895 décédé le 10 septembre 1943. Il fut conseiller général du canton de Nonza et le premier directeur de l'usine d'amiante. Il a été maire de 1921 à 1943.

**Orsini Antoine Jules François** est né le 28 juillet 1872 et décédé à Bastia le 31 octobre 1951. Maire de 1943 à 1947.

**Caratini Eugène** est né le 1<sup>er</sup> janvier 1879 et décédé le 23 mars 1948 alors qu'il était maire de la commune qu'il administra de 1947 à 1948.

**Orsini Joseph Antoine** né le 01 juin 1883 et décédé le 11 mai 1969 a été maire de 1949 à 1959.

**Simonetti Jean** est né à Marinca le 26 octobre 1898 et décédé le 30 octobre 1980. Il fut conseiller général du canton de Nonza et maire de 1959 à 1977.

**Gregorj Simon** est né le 14 septembre 1912 et décédé dans ses fonctions de maire le 17 décembre 1994. Il fut l'un des premiers conseillers régionaux de l'Assemblée de Corse aux débuts des années 80.

**Bertoni Maurice** a été maire de 1995 à 2008.

**Guerra Armand** administre notre commune depuis mars 2008.

T. SANTINI



## Historique de la voile latine

En Méditerranée, depuis le Haut Moyen Age, la voilure caractéristique des navires sillonnant la mer est la voile latine. Ce type de gréement n'exclut pas cependant l'existence d'autres types de voiles, carrées, trapézoïdales (dites à balestron ou à livarde). Toutefois cette voile triangulaire montée sur une antenne est devenue emblématique des navigations de la mer intérieure. De fait ce type de voilure possède d'excellentes performances aérodynamiques permettant de bien serrer le vent. Son origine est sujette à controverse. Il semble en effet que la voile latine en Méditerranée découle d'une évolution de la voile carrée antique, mais il est encore difficile d'affirmer que la voile latine était déjà présente dans l'Antiquité. Elle apparaît avec certitude à partir du VI<sup>ème</sup> siècle comme le témoigne la peinture monochrome, (aujourd'hui disparue), de la felouque des Kellia en Haute Egypte, (vers 600-630), ou encore dans le manuscrit grec de Grégoire de Naziance (880). On peut tenter de donner quelques explications à son apparition. Après la fin de l'Empire romain d'Occident et la perte de la suprématie maritime, les routes de navigation deviennent moins sûres, les croisières hasardeuses, le commerce maritime se transforme essentiellement en un trafic côtier. La voile carrée, très efficace sur les longs parcours au vent portant du fait de sa grande symétrie, devient alors nettement moins appropriée. A l'inverse, la voile latine en permettant de mieux remonter au vent est plus efficace pour longer les côtes et pratiquer le cabotage. Son usage se répandit rapidement et, très vite, les navires de guerre ou de commerce seront grées "latins". Avec la reprise des échanges commerciaux, le tonnage des navires augmenta, nécessitant une force propulsive plus importante. Le nombre de mâts se multiplia ce qui permit d'augmenter la surface de voilure tout en la divisant afin d'obtenir un meilleur équilibre en marche. Malgré cette fragmentation, la taille et le poids des antennes (soutenant la voile) devinrent un obstacle au développement de ce type de gréement (une antenne de mestre de galère pouvait mesurer plus de 30 m et peser jusqu'à une tonne et demie). La manœuvre de ces espars était extrêmement délicate, voire dangereuse dès que le vent forcissait et nécessitait un équipage important. De plus les impératifs économiques liés au commerce impliquant une réduction des effectifs et une diminution des charges salariales la voile latine exclusive fut donc peu à peu supplantée au profit des navires à "phares" carrés qui, du fait de leur voilure très divisée, n'avaient besoin que d'un équipage limité.

Plus tard, dans les années 20 du XX<sup>ème</sup> siècle, on substitua à l'usage de la voile latine, surtout sur les tartanes et autres navires de tailles similaires, la voile aurique qui ne nécessitait pas d'envoyer les mousses sur l'antenne afin de ferler la voile. Cette évolution cherchait à éviter les nombreux accidents du travail. La voile latine ne subsista plus que sur des navires de petites tailles à l'usage de la pêche.

Pendant les périodes médiévales et modernes, l'usage de bateaux à gréement latin est extrêmement répandu notamment pour ce qui concerne de la guerre de course pratiquée par tous les riverains de la Méditerranée. Si n'importe quel navire pouvait faire l'affaire, pourvu qu'il soit rapide et puisse transporter suffisamment de monde, dans les faits ce sont quelques types qui sont le plus couramment employés. Pour cet usage de la course (entre les XIV<sup>ème</sup>-XVII<sup>ème</sup> siècles) on trouve surtout des navires à propulsion mixtes, voiles et rames. Les galères et les dérivés de cette grande famille en sont les représentants les plus connus et les plus répandus. Ils offraient en effet une technicité de haut niveau alliant ainsi à l'efficacité du gréement latin aux allures montantes ("à serrer le vent") la mécanique des rames lorsque le vent faiblissait ou tombait ce qui arrive souvent en été en Méditerranée.

Actuellement, si la guerre de course a cessé depuis déjà longtemps et la pêche traditionnelle convertie à la motorisation du moins en Europe, la voile latine n'a pas disparu. On assiste depuis quelques années à un renouveau de ce type de gréement et on redécouvre dans la plaisance l'usage amélioré de cette pratique traditionnelle, millénaire. Ce sont des tartanes, des catalanes, des "pointus" et des bettes qui fréquentent à nouveau les rivages de la Provence et du Languedoc, sans oublier la Corse, la Catalogne et la Ligurie pour rester sur nos littoraux du Nord Ouest de la Méditerranée. De nombreux rassemblements de voile latine sont organisés chaque année en France, en Italie, en Tunisie ou encore en Espagne.

Orientation bibliographique:

Renaissance des bateaux de Méditerranée, Voiles Latines. Jean Huet, Philippe Rigaud, Bernard Vigne. Edition du Chasse Marée, 2004.



## Journée Portes ouvertes à la Voile Latine

A l'initiative de Phil le marin, une journée découverte de la voile latine a été organisée à Barrettali le samedi 15 septembre 2012 dans le cadre des Journées du Patrimoine. C'est à la marine de Giottani que se sont rassemblés à 10 heures l'ensemble des élèves de l'école de Canari, et même les "anciens", aujourd'hui en 6<sup>ème</sup>, s'étaient joints aux élèves du primaire. En comptant les adultes qui les avaient accompagnés, dont bien entendu Marie-Pierre et Graziella, c'est au total 23 personnes qui ont participé à cette rencontre originale.



La matinée a commencé par un rapide exposé des origines de la voile latine, de son utilisation en Méditerranée pendant plusieurs siècles, et enfin de sa disparition récente au profit des grandes compagnies pétrolières ...

Puis place à la navigation ! Par groupe de 3 élèves + 2 adultes, la "bette"\* a écumé la baie de Giottani, sortant du port à l'aviron, y entrant à la voile, pour la plus grande joie des jeunes moussaillons qui pour beaucoup découvraient pour la première fois un bateau à voile.



Enfin, "a merendà" fût appréciée à l'ombre des tamaris, et tout le monde se donna rendez-vous l'année prochaine pour pérenniser cette heureuse initiative.

P. HERCHER

\* "La "bette" désigne le type d'embarcation à voile et à l'aviron utilisé sur les côtes du sud de la France.

## DIVERS

### Des nouveaux diplômés !

Fabrice SIMEONI - ANGIUS a obtenu le baccalauréat Série Informatique.

Maeva ANGIUS, Anne-Laure FLOCH – ANGIUS et Clara MARUCHI ont obtenu le brevet des collèges.

Jean-Luc GASSMANN a obtenu un C.A.P. de verrerie.

*La Municipalité félicite l'ensemble des lauréats.*

Si nous avons omis de citer certaines personnes, nous vous prions de nous en excuser et nous vous invitons à en avvertir le secrétariat de Mairie. La parution se fera dans notre prochain numéro.



## ETAT CIVIL

### Naissance

- Le 01 décembre Rebecca Emilie, fille de Laetitia DORI et de Maximiliano MATTIONI

*Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur, ainsi qu'à ses parents et grands-parents!*

### Mariages

- Le 16 juin Céline MICHEL et Simon LAUNAY
- Le 05 août Santa GREGORJ et Stéphane SANTINI
- Le 25 août Marjorie GUIDICELLI et Ghjuvan Santu ROCCHI

*Félicitations!*

### Décès

- Le 11 juillet M. Roland BISSERIER
- Le 19 juillet M. Antoine Auguste BERTONI
- Le 14 août Mme Laetitia MORELLI
- Le 19 août M. Thierry ANTONELLI
- Le 20 août M. Dominique ORSONI
- Le 09 octobre M. Henri BALDASSARI
- Le 13 octobre M. Louis AGOSTINI
- Le 18 novembre Mme Nelly MARTIN née CISTERNE
- Le 20 novembre M. Nicolas MONTAGGIONI
- Le 08 décembre Mme Marie-Comtesse PIAZZA née ORSONI
- Le 21 décembre Mme Virginie GUIDICELLI née MANGINI

*Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.*

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi et Vendredi	de 9 h à 12 h
Mardi et Jeudi	de 14 h à 17 h

(Consultation du cadastre lundi et vendredi)

### Horaires d'ouverture Conservatoire du Cap Corse

Visites sur rendez-vous,	
Lundi et Vendredi	de 9 h à 11 h
Mardi et Jeudi	de 14 h à 16 h

### Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Lundi et Samedi	de 10 h à 11 h
-----------------	----------------

### Numéros utiles

Gendarmerie Brando	04 95 33 20 17
Mairie	04 95 37 80 17
Taxi Saoletti	04 95 37 84 05
Service de car Canari – Bastia	
Mairie de Barrettali	04 95 35 10 54

### Collecte des objets encombrants

1<sup>er</sup> lundi de chaque mois (dépôt des objets au plus tôt 48 h avant la tournée).

Quantité importante d'objets à débarrasser : prévenir la Mairie.

## URGENCES

Pompiers	<b>18</b> ou <b>112</b>
SAMU	<b>15</b>
Médecin	Dr Jochmans - 04 95 37 00 04 (Cabinet médical ouvert le mardi à partir de 14 h)
Infirmière	Mme Guidicelli - 04 95 37 83 86

### Permanence des soins en Haute-Corse

Malade la nuit, le week end ou un jour férié, appelez **d'abord votre médecin**

En l'absence de votre médecin traitant,

téléphonez à la REP 2B **04 95 30 15 03**

Du lundi au samedi de 20 heures à minuit –  
Les dimanches et jours fériés de 8 heures à minuit

**Si une vie est en danger**

Appelez le **15** SAMU 2B

### Accord - Département de la Haute -Corse / Service Départemental d'Incendies et de Secours (SDIS)

**0800 004 020**

C'est le numéro d'appel en cas de problème de sécurité sur le réseau routier. Il permet de joindre de façon permanente le SDIS.